



Le 24 mars 2020

**Objet : Interdiction d'accès à tous les terrains de jeux sur les lieux scolaires**

Cher parent, tutrices et tuteurs,

Le Conseil ferme l'accès du public aux équipements des terrains de jeux pour lutter contre la propagation de la COVID-19 car l'équipement ne peut pas être désinfecté. Des panneaux seront installés dans toutes les cours d'école ayant des terrains de jeux.

Bien que nous voulons encourager des activités récréatives sécuritaires, nous ne sommes pas en mesure de désinfecter l'équipement des terrains de jeux sur les lieux scolaires. Toujours dans le but de respecter la distanciation physique et d'éviter la propagation, il a été décidé de fermer l'accès public aux terrains de jeux.

Que le Seigneur veille sur nous toutes et tous.

Sylvie Petroski  
Directrice de l'éducation